

L'acquittement de "Rwembe" prouve que la justice est "aux ordres"

RFI, 17 août 2013 Burundi: la libération d'un ancien responsable de la police de Gitega provoque la colère. Nouveau coup de chaud sur les relations entre la société civile et la justice au Burundi. En cause, la libération de l'ancien numéro 2 de la province de Gitega, sorti de prison mardi 13 août après son acquittement par le tribunal de Grande instance. Cet homme, réputé pour ses méthodes brutales, était le dernier d'un groupe de cinq personnes, dont deux officiers de police, incarcérés car soupçonnés d'exécutions extrajudiciaires. Une libération qualifiée de scandaleuse par les défenseurs des droits de l'homme.

La société civile burundaise ne digère pas l'accueil triomphal réservé à Michel Nugweze, ancien responsable de la police du Burundi, qui se fait appeler Rwembe, «le rasoir» en français en raison de ses méthodes radicales, a eu droit à une grande parade dans les rues de la ville de Gitega, dans un cortège de voitures et de motos. Ce qui révolte le plus les activistes burundais, c'est l'acquittement de cet homme par des juges qui n'ont jamais voulu protéger ou les moins-clés de l'affaire. Pacifique Nininahazwe explique : « Nous sommes scandalisés. On a eu cette impression (le juge) était pressé de trouver des éléments pour acquitter Rwembe... on donne un message aux autres qui seront probablement envoyés pour commettre ce genre de crimes pour leur dire que l'impunité leur est garantie ». La justice burundaise elle, tente de calmer le jeu. Le parquet a fait appel vendredi et la porte-parole de la Cour suprême du Burundi, Alice Bangiricenge, assure que cette fois, les moins seront entendus : « On n'a pas pu trouver d'éléments charge alors même que le prévenu niait catégoriquement ce dont on l'accusait. Les moins avaient peur de comparaître ; je pense que donc au niveau de l'appel on va protéger les moins qu'on n'a pas pu entendre au tribunal... ». Mais rien à faire. La société civile burundaise dit n'avoir plus confiance dans une justice aux ordres.